



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174161

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2027

ÉDITÉ LE

01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC avignon 2015B01241

Siret : 812 656 247 00028

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 9035860

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T38168.

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T38168.

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : CORE ENERGIES

33 FAUBOURG DE LUYNES
84350 COURTHEZON

Téléphone : 04 90 61 66 33

Portable :

Site Internet : <http://www.core-energies84.com/>

E-mail : core.electrique@gmail.com

Responsabilité légale :
COLLURA JOSEPH, ROMAIN PRÉSIDENT / VERNET JOSSELIN, PIERRE, ROBERT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/09/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	18/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/02/2021
o Ventilation mécanique	18/02/2021
o Fenêtres de toit	18/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/02/2021
o Isolation des combles perdus	18/02/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/06/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.